

Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

Flash actualité

Vous pouvez dès à présent noter :

8^e édition de
« **Paysage in Marciac** »,
du **29 juillet**
au **14 août**.

La communauté de communes de
Capcir Haut-Confluent
a été récemment nommée

lauréate à l'appel à projet
« **Atelier des Territoires
de Montagne** »

lancé par le Ministère du logement
et de l'habitat durable sur « **vivre et
travailler en montagne à l'heure
du changement climatique** ».

loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

« La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a été adoptée le 20 juillet 2016, 40 ans après la loi de protection de la nature de 1976. Elle inscrit dans le droit français les Atlas des paysages en tant qu'outil de connaissance élaboré conjointement entre État et collectivités et les objectifs de qualité paysagère en tant que repères de qualité pour orienter l'aménagement des territoires. »

Télécharger le dossier de presse du 22 juillet (PDF - 353 Ko)

Actualité du Réseau Paysage

Paysage des zones d'activités – Journée thématique d'échange du 19 mai 2016

Vingt-cinq professionnels des services de l'État aux collectivités territoriales (PETR, SM SCOT) en passant par les associations, CAUE et bureaux d'études de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées se sont retrouvés sur la zone d'activité Fondeyre à Toulouse, jeudi 19 mai. Il s'agissait, pour les participants à la journée d'échanges du réseau paysage principalement organisée autour et pour l'automobile, de questionner collectivement les possibilités de requalification de cette zone d'activité, dans un scénario post-pétrole et post-carbone.

Les quatre équipes se sont réunies pour échanger et construire une proposition de requalification de la zone d'activités de Fondeyre, profondément marquée aujourd'hui par sa mono-fonctionnalité, le gigantisme des emprises logistiques et ses contraintes liées aux risques technologiques.

À partir d'un diagnostic, de l'identification des enjeux, contraintes et leviers, chaque équipe a ciblé des pistes et actions pour un programme de requalification de la zone d'activités :

- accompagner la reconversion du site industriel de logistique vers des activités liées à la recherche et à l'innovation dans le domaine des nouvelles mobilités ;
- densifier l'habitat, notamment autour des grands axes et des trois projets de stations de métro, avec création de services et commerces, tout en respectant l'ancien parcellaire ;
- renforcer les possibilités de transports (personnes et fret) par voies d'eau et ferrée ;



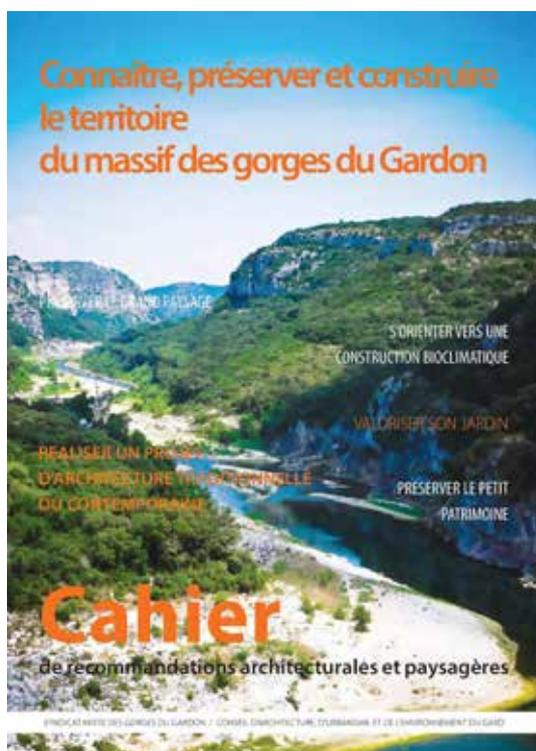
ateliers en salle : Groupes de travail, cartographie IGN du secteur nord de Toulouse, premiers travaux de représentation de scénarios

- désenclaver et mailler le site par des ouvertures sur les quartiers périphériques et sur le canal;
- créer des espaces publics avec un éventuel renforcement de la valeur patrimoniale de la zone d'activités (conservation et requalification des cuves et cheminées).

Le débat s'est ouvert sur les potentialités de ce territoire et la nécessité d'inverser le regard sur ce parc d'activités pour ne pas se focaliser uniquement sur les contraintes. Bien qu'elles soient très présentes actuellement (PPRT notamment), des pistes de projets pour modifier en profondeur et améliorer le cadre de vie et les liens entre les éléments forts du paysage ont été esquissées.

Zoom sur...

Le Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères s'exporte en Chine



Sollicité par l'Agence Française de Développement (AFD), le CAUE du Gard a présenté, le 15 avril 2016, le Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères (CRAP) — considéré comme un outil essentiel pour la mise en valeur et la protection des paysages et des patrimoines bâtis — réalisé

sur le territoire du massif des gorges du Gardon, à une délégation chinoise du Zhejiang.

L'Agence Française de Développement est un établissement public au cœur du dispositif français de coopération. Elle finance des projets de développement durable en faveur des pays en développement et de l'Outre-mer, et assiste actuellement les élus du Xianju, province du Zhejiang, dans la création d'un parc national.

L'un des enjeux de ce projet concerne la protection et la valorisation du paysage, du patrimoine et des villages traditionnels.

À ce titre, l'AFD a invité toute une délégation d'élus de cette région et le CAUE du Gard sur le territoire des gorges du Gardon, actuellement en Opération Grand Site.



Théorie et visite sur le terrain

Myriam Bouhaddane-Raynaud, paysagiste urbaniste et Françoise Miller, architecte, toutes deux auteurs du Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères — ou CRAP — ont accompagné la délégation chinoise. Elles ont présenté les missions et le rôle pédagogique du CAUE ainsi que le contenu du guide réalisé à la demande du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon.

<http://www.gorgesdugardon.fr/>



La délégation chinoise a également visité le site restauré de la Baume (au creux des gorges) pour lequel le CAUE avait assisté le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon dans la rédaction du cahier des charges. Elle a complété sa visite du territoire au Pont du Gard.

Un modèle à suivre

Illustrant parfaitement les recommandations que diffuse l'AFD auprès des pays aidés, la réflexion globale développée par le CAUE dans ce document est en accord total avec la charte d'éthique professionnelle de l'agence.

<http://www.afd.fr/>

Celle-ci a notamment conseillé aux élus du Xianju d'instaurer dans la réglementation du parc la nécessité d'intégrer les questions architecturales, paysagères et patrimoniales, par la dotation de commissions locales d'architecture, d'un « service-conseil » du type « équipe du CAUE » et la production d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères.

L'intervention du CAUE a suscité un vif intérêt de la part de la délégation chinoise, avide de questions.

Pour l'occasion, certains chapitres du CRAP ont d'ailleurs été traduits en chinois.

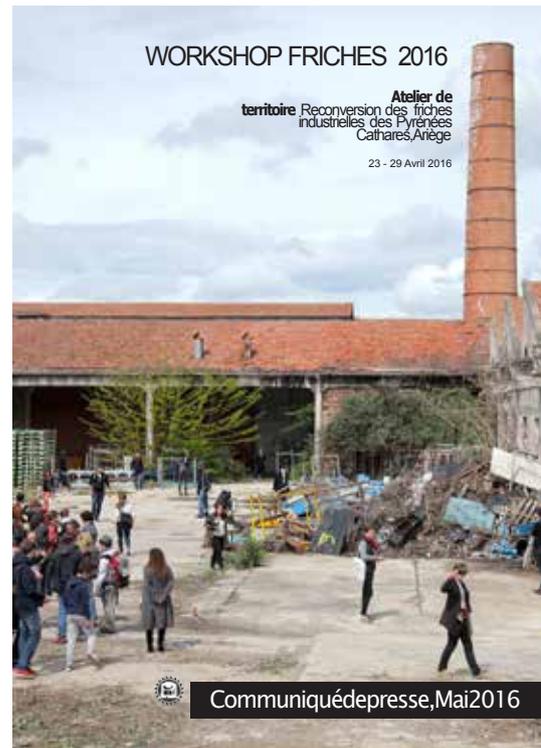
Plusieurs exemplaires papier du guide, abondamment illustré de photos et de croquis, leur ont été remis afin qu'ils puissent l'étudier dans les détails à leur retour.

Pour consulter le CRAP, cliquez : <http://fr.calameo.com/read/003092909c58dbd50708e>

Workshop en Ariège

WORKSHOP FRICHES 2016 – Atelier de territoire Reconversion des friches industrielles des Pyrénées-Cathares en Ariège, du 23 au 29 Avril 2016

Urbanistes, architectes, paysagistes et économistes de toute la France, 49 jeunes professionnels de 21 à 31 ans se sont réunis en avril pour participer à des ateliers de réflexion impliquant institutions, acteurs privés, étudiants, professionnels de l'aménagement et société civile autour d'un projet de territoire consacré à la reconversion des friches industrielles dans le Pays Cathares.



L'Atelier s'est proposé d'interroger l'histoire industrielle du Pays des Pyrénées Cathares au travers de l'étude de six sites pilotes. Formés en six équipes pluri-disciplinaires, ces professionnels ont orienté leur travail autour de trois enjeux :

- Comment renverser la tendance et faire des friches et des espaces en déshérence des atouts pour le territoire ?
- Comment affranchir le territoire des logiques industrielles jusqu'alors dominantes et faire émerger de nouvelles formes de production et d'organisation économique ?
- Quels leviers permettront au territoire de se construire une nouvelle image et de se départir de celle d'un territoire trop marqué par une activité industrielle disparue ?





Travail en cours dans les ateliers

Au regard de ces enjeux, les participants se sont concentrés sur les richesses intrinsèques du territoire pour identifier des leviers possibles pour sa transformation.

Malgré un fort ralentissement des activités économiques, ces richesses sont toujours disponibles :

- Des ressources naturelles abondantes offrant la possibilité de développer de nouvelles filières (production énergétique éolienne et hydraulique, filière bois, activités agricoles...);
- Un foncier peu cher et accessible pour imaginer de nouveaux usages et l'accueil de nouvelles activités économiques et culturelles ou l'accueil de nouveaux habitants;
- Un patrimoine historique riche, porteur de potentiel pour le développement touristique;
- Une richesse paysagère exceptionnelle dans un environnement de moyenne-montagne préservé.

Pour en savoir plus :
<http://www.facebook.com/groups/workshopfriches2016/>
<http://www.pyreneescathares-patrimoine.fr>

Contact :

Jacques Guilbaud, *Chef du service aménagement urbanisme habitat à la Direction Départementale des Territoires de l'Ariège.*

@ : jacques.guilbaud@ariège.gouv.fr

ou

Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Cathares.

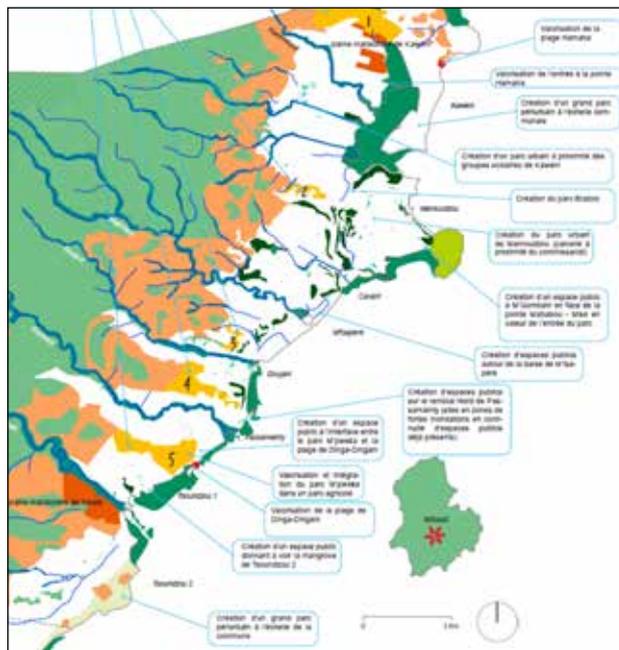
@ : pyreneescathares@gmail.com

Séminaire du club national « Plans de Paysage »

Le 11 mai dernier s'est tenu le séminaire annuel du club Plans de Paysage à la Défense. Il a réuni plus d'une centaine de participants représentant aussi bien les services de l'État que les lauréats 2013 et 2015 ou des bureaux d'études.



Ce troisième séminaire a été l'occasion de multiples témoignages autour de plans de paysage finalisés ou en cours, concernant aussi bien la motivation des acteurs (pourquoi s'engager dans un plan de paysage?) que la dynamique à impulser ou la place laissée aux aspirations légitimes de la population.



Le retour d'expérience sur le plan de paysage de Mamoudzou (Mayotte) a constitué un temps fort de la rencontre. Après avoir présenté les objectifs de qualité paysagère et le programme d'actions, l'équipe en charge du plan de paysage (élu, tech-

nicien et bureau d'études) est revenue sur la méthodologie mise en œuvre et notamment sur l'association des différentes parties prenantes dans un contexte territorial en forte mutation. Cette présentation a aussi permis d'exposer la phase de mise en œuvre avec les premières actions entreprises.

Après plus de trois ans de fonctionnement, le club « Plans de Paysage » entre dans une nouvelle dynamique avec la production de nouveaux documents méthodologiques issus des différentes expériences menées sur les territoires et au service de ceux qui s'engagent dans ce processus de plan de paysage.

Ainsi ce début d'année 2016 a vu la production des documents suivants :

- Note sur les coûts et modalités de financement d'un plan de paysage (avril 2016);
- Éléments d'appui à l'élaboration du programme d'actions (mars 2016);
- Kit pour l'animation de la participation dans le cadre d'une démarche de plans de paysage (mai 2016).

Ces différents documents, et bien d'autres informations, sont destinés à être largement diffusés auprès de lauréats et des territoires désireux de se lancer dans la démarche grâce à la mise en place d'un site extranet dédié aux plans de paysage et consultable à l'adresse suivante :

<http://planpaysage.din.developpement-durable.gouv.fr>
 Codes d'accès : Utilisateur : planpaysage
 Mot de passe : extr@planpaysage

La vie du club va se poursuivre, notamment au travers des prochains groupes de travail thématiques, réservés aux lauréats, qui porteront sur l'articulation des plans de paysage et du PLU et sur les plans de paysage et les territoires TEPCV.

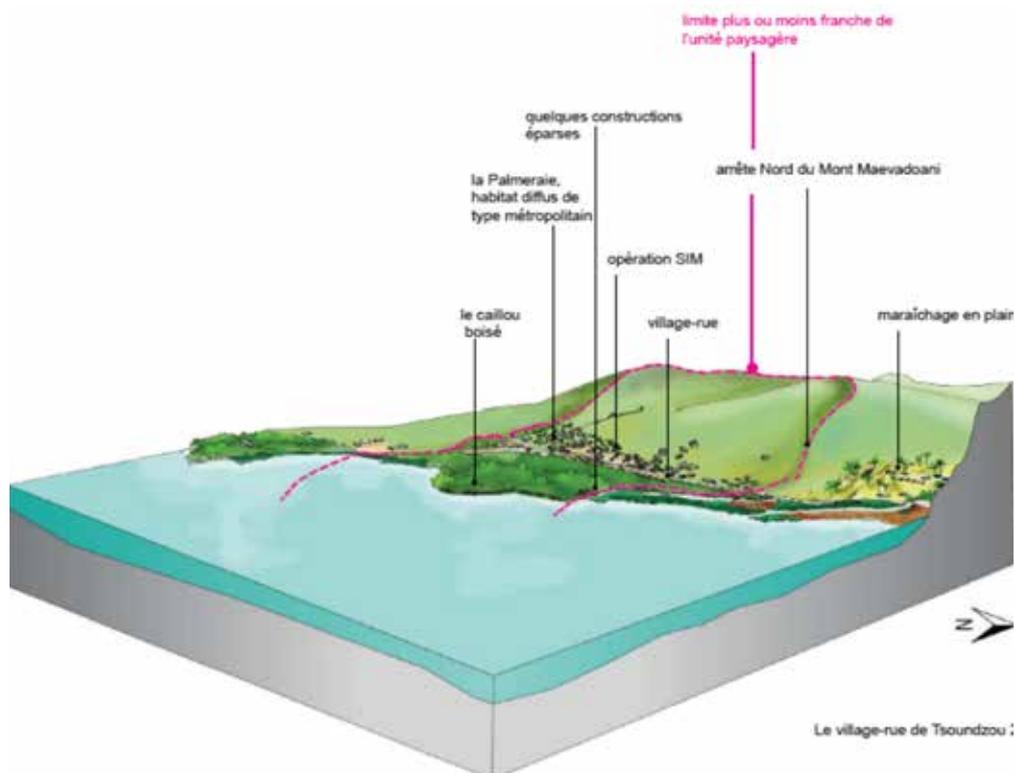
Lors de ce séminaire, l'annonce d'un troisième appel à projets en fin d'année 2016 a été officialisée, vraisemblablement selon les mêmes conditions et exigences que le précédent en 2015. Cette nouvelle étape permettra encore d'étoffer le panel de territoires engagés dans un plan de paysage.

Depuis juillet 2015, un club régional sud-ouest « plans de paysage » s'est constitué. Piloté par la DREAL à Toulouse, il se réunit en moyenne deux fois par an et permet localement aux lauréats des appels à projet d'échanger sur leurs pratiques et aussi d'être tenus informés des nouveautés méthodologiques développées au sein du club national.

À l'heure actuelle, c'est une expérience unique en France mais qui est destinée à essaimer dans les nouvelles grandes régions.

Ce club est ouvert aussi aux non-lauréats qui auraient l'envie ou le souhait de s'engager dans la démarche.

Extrait du Plan de Paysage de Mamoudzou (Mayotte)





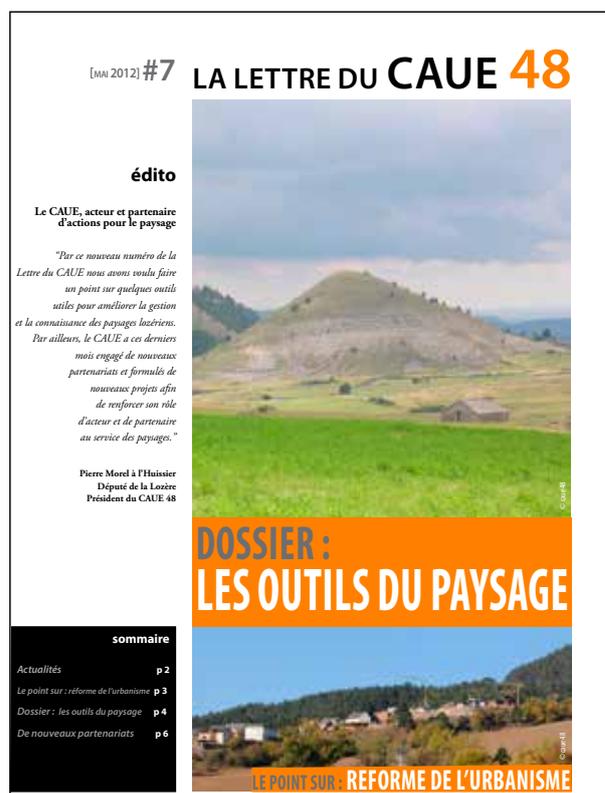
Thématiques abordées :

- Champs et concepts de la géohistoire de l'environnement et des paysages ;
- Nouveaux outils, nouvelles données, nouvelles pratiques ?
- Géohistoire, patrimoine et patrimonialisation : la construction du patrimoine par les sources géohistoriques ;
- Quel rôle pour les approches géohistoriques dans la gestion actuelle de l'environnement et du paysage ?
- Approche thématique et territoriale — Géohistoire des risques, géohistoire des zones humides (cours d'eau...), géohistoire urbaine, géohistoire des forêts, géohistoire des montagnes, territoires et thématiques émergentes.

À lire, à voir, à parcourir, à découvrir

Le CAUE de la Lozère, acteur et partenaire d'actions pour le paysage

« Par ce nouveau numéro de la Lettre du CAUE nous avons voulu faire un point sur quelques outils utiles pour améliorer la gestion et la connaissance des paysages lozériens. Par ailleurs, le CAUE a, ces derniers mois, engagé de nouveaux partenariats et formulés de nouveaux projets afin de renforcer son rôle d'acteur et de partenaire au service des paysages. »

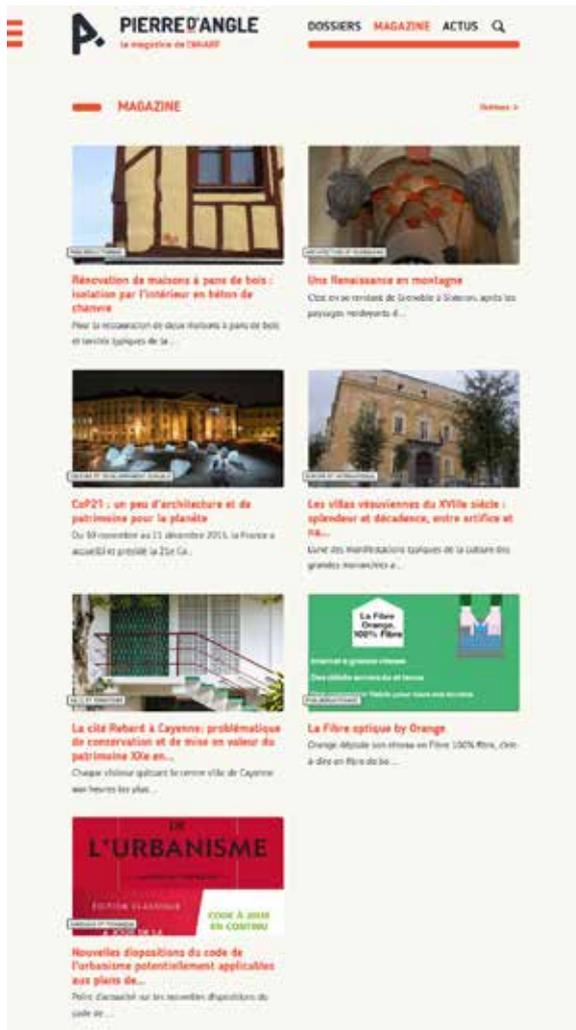


Télécharger la Lettre du CAUE n°7 (PDF)

La revue Pierre d'angle

La revue Pierre d'Angle, éditée par l'association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF), est désormais accessible gratuitement, partout et par tous, y compris sur smartphone sur : <http://www.anabf.org/pierredangle>

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter pour être tenu au courant des prochaines publications.



Projet de paysage n° 13 *Paysages des franges urbaines en projet*

Les paysages des franges urbaines en projet constituent un champ de recherche indissociable des dynamiques d'urbanisation et de métropolisation qui caractérisent la France depuis plusieurs décennies. Les espaces périurbains, longtemps en marge du champ de vision des acteurs fabriquant la ville, sont aujourd'hui regardés de façon plus complexe et polysémique qu'auparavant, à travers l'expression *franges urbaines*. La revue *Projets de paysage* cherche ici à prendre la mesure de ce changement en donnant la parole à des chercheurs mais aussi à des professionnels de l'aménagement œuvrant sur le terrain. Tous ont communiqué au colloque *Paysages des franges urbaines. Décrire, habiter, gouverner* qui s'est tenu à Narbonne au palais des Archevêques du 5 au 7 novembre 2014, en particulier dans l'axe « gouverner ».

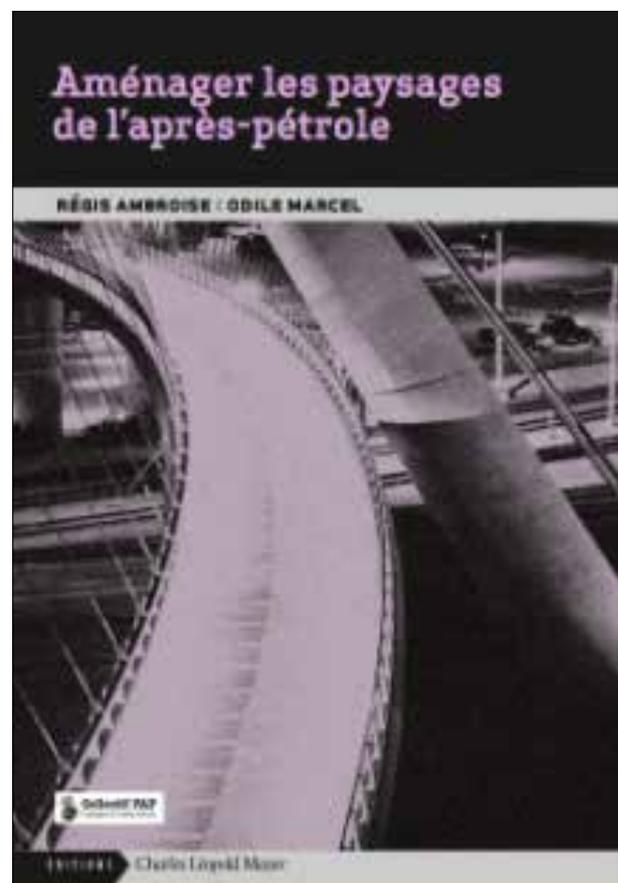
Outre une mise en projet et en paysage, ce processus de reconnaissance passe aussi par une mise en mots, dont le vocabulaire de la planification ur-

baine donne des signes manifestes. Dès la fin du XIX^e siècle, différents concepts aujourd'hui bien connus comme ceux de « ceinture verte » (Roussel), « coulée verte », « espaces libres » abordent la question de la bordure externe de la ville.

Lire la suite sur http://www.projetsdepaysage.fr/fr/paysages_des_franges_urbaines_en_projet

Aménager les paysages de l'après-pétrole – Régis Ambroise, Odile Marcel, Éditions Charles Léopold Mayer

L'ère des énergies fossiles abondantes et bon marché des XX^e et XXI^e siècle a favorisé le déploiement des voies rapides et des grands bassins urbains, effaçant radicalement les configurations territoriales héritées des âges précédents. Aujourd'hui, la raréfaction de ces ressources et les menaces que notre mode de développement fait peser sur le fonctionnement de l'atmosphère terrestre comme sur le milieu vivant invitent nos sociétés à revoir leur modèle et à l'affiner. Pour remédier au gaspillage des terres dû à l'urbanisation non coordonnée, pour éviter le temps excessif passé dans les trajets et les déséquilibres graves sur les écosystèmes qu'induisent les modes d'exploitation intensifs de l'agriculture, nous devons imaginer des solutions neuves.



Le monde de l'après-pétrole reste à inventer. En retrouvant le fil conducteur du paysage et de ses spécificités, en se fondant sur les singularités locales, en associant les habitants aux décisions à prendre, la transition vers un développement durable et harmonieux en sera facilitée. Une nouvelle voie s'ouvre en faveur d'un aménagement des territoires plus économe et susceptible d'apporter une vie meilleure aux générations à venir.

Les éditions Charles Leopold Mayer (ECLM)

Explorer le territoire par le projet – l'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception

Sous la direction de Sylvie Lardon & Alexis Pernet.

Volume consacré au projet de développement de l'espace rural, son accompagnement et son encadrement. Diverses compétences interviennent au cours de cette phase et nécessitent une mobilisation convergente des élus locaux, des professionnels et des citoyens afin de satisfaire aux exigences de qualité architecturale, urbaine et paysagère.

de territoire. Cet ouvrage aborde la question de l'insertion des disciplines du projet spatial (architecture, urbanisme, paysagisme, aménagement) dans le débat contemporain sur l'ingénierie territoriale, en proposant des points de vue fondés sur des explorations :

- explorations historiques des formes de rencontres entre compétences dans l'accompagnement de paysages en mutation ;
- explorations méthodologiques lorsque se recomposent des institutions, des cadres de recherche et de formation ;
- explorations des territoires du quotidien, dans un contexte de transition écologique, qui invite à reconsidérer de nombreux modes d'action et de conduite de projet.

Acteurs territoriaux, concepteurs, enseignants et chercheurs débattent de ces mutations, effaçant certaines frontières pour mieux réfléchir à ce qui fonde leur laboratoire commun.



Les projets portant sur l'évolution des espaces ruraux font aujourd'hui appel à de nombreuses compétences et formes d'ingénierie qui se sont progressivement affranchies de leur cadre d'origine pour épouser les multiples dimensions du projet



Directeur de publication

Jean-Philippe Guérinet

DREAL Languedoc-Roussillon-
Midi-Pyrénées, Direction Aménagement

Comité de rédaction

Sylvie Brossard-Lottigier,
Catherine Hollard,
Didier Rochotte

et le comité d'animation du Réseau Paysage
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Contact :

Catherine Hollard

catherine.hollard@developpement-durable.gouv.fr



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL
et l'URCAUE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.